

AU FIL DE LOBBES

JANVIER
2024

BONNE ANNÉE

2024



www.lobbes.be

commune@lobbes.be

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Ressources Humaines	ressourceshumaines@lobbes.be	071 59 77 71
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 77 71
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredevacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN 0499 18 49 90 lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous

ECHEVINS



Angeline DELLEAU 0477 64 09 42 angeline.delleau@outlook.be

Enseignement - Petite enfance - ATL - Santé - Propreté - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN 0498 54 86 27 michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Benoit COPENAUT 0477 54 02 65 copenaut_benoit@hotmail.com

Mobilité - Environnement - Espaces verts - Sentiers - Transition - Energie - Commerces - Economie - Emploi



Luc ANUS 0472 81 13 77 luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET 0495 16 98 24 francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

EDITORIAL

SOMMAIRE

Contacts

2

Editorial

3

L'Echo des Ecoles

4

Vie communale

5

Infos communales

6

Lobbies l'attrayante

11

Agenda

12

Chère Lobbaine, Cher Lobbain,

Alors que nous amorçons cette nouvelle année, je tiens à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour une année 2024 prospère, pleine de réussite et de bonheur pour chacun d'entre vous.

Ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour améliorer la qualité de vie, promouvoir le dynamisme de notre commune, préserver et valoriser notre patrimoine culturel et naturel.

Nous tenons à saluer l'ensemble de nos services et, en particulier, ceux du Plan de Cohésion sociale qui, avec l'aide des jeunes du Centre Arthur Regniers, des bénévoles, de notre service des travaux et des jeunes des villages, ont pu apporter beaucoup de joie et d'émerveillements lors des spectacles du mois de décembre, de la décoration du rond-point des Bonniers ou encore du parcours du train de Noël dans l'entité.

L'ambition qui nous anime reste bien entendu mesurée sur base des moyens humains et financiers dont nous disposons mais nous avons élaboré un budget et des projets ambitieux visant à faire de notre Commune un modèle de durabilité, d'innovation et d'inclusion. Nous sommes déterminés à travailler main dans la main avec vous, chers concitoyens, pour que notre commune soit un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Alors, en cette nouvelle année qui démarre, nous tenons à **attirer votre attention sur une enquête lancée depuis le 08.01.2024 concernant le « Plan Mobilité Charleroi métropole » (PMCM)**, lequel sera présenté dans différentes villes de notre arrondissement (voir sur le site Internet communal et dans ce Journal).

Nous vous invitons à **compléter cette enquête** et à mettre en avant les nombreux inconvénients que nous rencontrons au quotidien en termes de mobilité à la sortie de la nationale 54 mais aussi dans nos villages.

Tout comme nous, vous êtes conscients des défis qui nous attendent, notamment en ce qui concerne la mobilité, l'accès **aux différents services et en matière de préservation de notre environnement**. **Venez donc assister et réagir aux différentes séances d'informations qui seront organisées durant ces mois de janvier et début février 2024.**

Au fil de votre Journal, vous trouverez des informations relativement aux organisations de ce début d'année et, notamment, un rappel des dates de distribution des rouleaux de sacs-poubelle gratuits sur l'ensemble du territoire. Un appel (voir dernière page) est par ailleurs adressé à nos jeunes afin qu'ils participent au succès renouvelé de notre Centre de vacances et qu'ils puissent apporter du bonheur aux enfants qui le fréquentent. **A vos candidatures !**

Ensemble, faisons de cette année 2024 une année de progrès, de solidarité et d'accomplissements.

Nous vous remercions encore pour votre confiance et formons le vœu d'une nouvelle année empreinte de succès et d'excellente santé pour chacun d'entre vous et vos proches.

A tout bientôt,



Lucien BAUDUIN
Bourgmestre



VIE COMMUNALE

Le plan de cohésion sociale de LOBBES et
Merbes-le-Château



Vous propose: des ateliers d'art-thérapie

Dispensés par Madame Jade Ferrière de l'Oasis Thérapeutique à Lobbes

Les mercredis 10 janvier, 14 février, 27 mars, 10 avril et 29 mai 2024
de 15h30 à 17h à la maison de la Convivialité
(rue de l'Entreville 50, 6540 Lobbes)

Destinés aux adultes et aux
enfants partir de 10 ans

Gratuit

Limités à 6 personnes



Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Virginie FIRLA 0478/76.02.87
animatrice.pcs@lobbes.be



Le plan de cohésion sociale de LOBBES et
Merbes-le-Château



Vous propose : des ateliers de sophrologie

Dispensés par Madame Jade Ferrière de l'Oasis Thérapeutique à Lobbes

Les jeudis 11 janvier, 15 février, 28 mars, 18 avril et 23 mai 2024
de 18h à 20h au Scavin
(rue des Carrières 1, 6540 Lobbes)

Gratuit

Limités à 10 adultes



Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Virginie FIRLA 0478/76.02.87 -
animatrice.pcs@lobbes.be

LES CAMARADES DA RAYMOND
PRESENTENT :

L'héritage diabolique de tata Odette

Comédie française diaboliquement drôle en
quatre actes
de Jerome Dubois



Salle communale de Sars-la-Buissière

avec : Mailys Lecut, Severine Hennequin, Eddy Deworm, Chloé Musin,
Caroline Baudson, Loëlie Vigouine, Mathéo Coppitters, Samuel Navez

3 février 2024 : début 18h00
et

4 février 2024 : début 14h00

Entrée 5 Euros par adulte



DEMENAGEMENTSOCIAL.BE

NOUS FOURNISSONS UN
**TARIF SOCIAL
ADAPTÉ A TOUS**

Siège social : DDSI APP, Rue Haute-Wez 158, 4030 Liège, Belgium

TÉL: 04 98 14 00 36 OU INFO@DEMENAGEMENTSOCIAL.BE

Enquête publique

Projet de Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM)

Mesdames, Messieurs,

Le « Plan de Mobilité de Charleroi Métropole », le PMCM, franchit une nouvelle étape et est en voie de finalisation. Une enquête publique est programmée, du 8 janvier au 22 février 2024, afin de récolter les remarques de la population avant de procéder aux dernières modifications en vue de son adoption définitive au Gouvernement Wallon. Dans ce contexte, des séances d'information sont organisées afin de présenter le plan d'actions proposé dans ce Plan de Mobilité à l'échelle des trente communes de Charleroi Métropole. C'est également l'occasion de bien comprendre les enjeux d'un tel plan et de communiquer les modalités de participation à cette enquête publique.

Ces réunions se tiendront à :

□ Pont-à-Celles : le 22 janvier 2024 à 19h à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, place Communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.

□ Beaumont : le 24 janvier 2024 à 19h dans la salle de gym de l'Athénée Royal Simone Veil (section primaire), chaussée de Chimay, 20 à 6500 Beaumont.

□ Philippeville : le 30 janvier 2024 à 19h dans la grande salle du Centre culturel, rue de France, 1 à 5600 Philippeville.

□ Charleroi : le 1er février 2024 à 19h à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, place Vauban à 6000 Charleroi.

— □ Montigny-le-Tilleul : le 5 février 2024 à 19h dans la grande salle du Foyer culturel, rue Wilmet, 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul.

L'enquête publique dure du lundi 8 janvier 2024 au jeudi 22 février 2024

Le document du plan soumis à l'enquête ainsi que les informations pratiques concernant les modalités de participation seront accessibles sur :

- > la plateforme du projet dès le début de l'enquête publique ;
- > la page du SPW dédiée au Plan de Mobilité de Charleroi Métropole.

La personne de contact au sein du SPW Mi Cellule PUM – Plans urbains de mobilité

pour les communes du PMCM et de l'enquête publique est Jérémie TOURNAY -

INFOS COMMUNALES

ACCESSIBLE SUR RENDEZ – VOUS AU **071/59 75 90**
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 à 12h30 et de 13h00 à 16H

NOS SERVICES

	MEDIATION DE DETTES	COPPIN Elodie
	ILA	DINANT Morgane
	ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE	CANON Ellen
	AIDE SOCIALE ET REVENU D'INTEGRATION	CANON Ellen COPPIN Elodie DINANT Morgane
	GESTION BUDGETAIRE	CANON Ellen

CHARGEMENT COMPTEUR A BUDGET (électricité et gaz)
Sur Rendez-vous 071/59.75.90

INTRODUCTION DES DEMANDES D'ALLOCATION DE HANDICAP ET D'AIDE A LA PERSONNE AGEЕ, CARTE DE STATIONNEMENT (DGPH ET AVIQ)

CANON Ellen

071/59.75.97



ET MEBAR II

CANON Ellen

071/59.75.97

PERMANENCES JURIDIQUES

LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS

Dates des prochaines consultations sur rendez-vous au 071/59.75.90 :

08/09/2022	10/11/2022
22/09/2022	24/11/2022
13/10/2022	08/12/2022
27/10/2022	22/12/2022



Ou par téléphone tous les jours de 16h à 17h

0800/15140

REPAS CHAUDS A DOMICILE :

Les distributions se font du lundi au samedi.

Pour toute demande ou information contactez :

☎ Laetitia Mertens : 071/59.75.93



TRANSPORT SOCIAL ET COURSES MENAGERES :

Le transport fonctionne du lundi au vendredi pour les déplacements (alimentaires, pharmacies, médecins, autres...).

Pour toute demande ou information contactez le chauffeur au **0474/35.81.65**



LES AIDES MENAGERES EN TITRES-SERVICES (N° AGREMENT 00027):

Le service est accessible à toute personne domiciliée dans l'entité.

Une aide-ménagère peut vous apporter une aide pour l'entretien de votre habitation.

Laetitia Mertens : 071/59.75.93

INFOS COMMUNALES

DISTRIBUTION DE VOTRE ROULEAU DE SACS-POUBELLE GRATUIT DÈS LE 31 JANVIER 2024

Fin octobre 2023, vous avez reçu votre invitation à payer la redevance « déchets » 2023. Mais, savez-vous exactement pourquoi vous payez et ce que couvre le montant de la taxe ?

- Collecte, transport et traitement de vos déchets ménagers, PMC et papiers/cartons de votre domicile vers l'Intercommunale de traitement des déchets ;
- accès au recyparc de Thuin ;
- accès aux points d'apport volontaire situés Place des Bonniers et Clos des champs à 6540 Lobbes.

Dates et lieux de distribution :

Mercredi 31 janvier 2024 de 13h30 à 15h00 – École des Bonniers - rue des Bonniers 34 à Lobbes

Mardi 06 février 2024 de 16 à 18h00 – Administration communale - rue du Pont 1 à Lobbes

Mercredi 07 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Salon Communal de Mont-Sainte-Geneviève – rue du Village 40

Samedi 10 février 2024 de 10 à 12h00 – Administration communale - rue du Pont 1 à Lobbes

Mercredi 14 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Maison de Village de Bienne-lez-Happart – place de Bienne

Mercredi 21 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Salle des fêtes de Sars-la-Buissière - rue Chevesne 39

N'oubliez pas de vous munir du **document rose** reçu avec votre avertissement-extrait de rôle.

Vous ne savez pas vous déplacer à ces dates ?



Du 1er avril 2024 jusqu'au 30 septembre 2024, vous pourrez retirer le rouleau, aux mêmes conditions (**document rose**), au Syndicat d'Initiative - place communale 17 à 6540 LOBBES (071/59.51.45).

L'INSTALLATION DE CAR-PORT



Vous souhaitez abriter un véhicule motorisé et envisagez de construire un car-port ? Il est possible que votre demande soit exonérée de permis.

Voici les conditions cumulatives à respecter pour bénéficier d'une dispense de permis :

• Un seul carport par propriété c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété

• Situé en relation directe avec la voirie de desserte ;

• Le plan de l'élévation à rue du car-port ne peut être situé au-delà du plan de l'élévation arrière du bâtiment principal

• Superficie maximale de 40,00 m²

• À toiture plate ou à un ou plusieurs versants

• Hauteurs maximales : 2,50 m sous corniche et 3,50 m au faite ; ou 3,20 m à l'acrotère.

• Matériaux :

1. structure constituée de poteaux en bois, en béton, métalliques ou de piliers en matériaux similaires au parement du bâtiment existant ou d'une tonalité similaire à ceux-ci ;

2. toiture à un ou plusieurs versants en matériaux similaires à ceux du bâtiment principal.

Si l'une de ces conditions n'est pas rencontrée, un permis d'impact limité est requis sans le concours obligatoire d'un architecte.

Attention que les exonérations de permis ne dispensent pas de respecter les autres réglementations dont le code civil, alignement du MET, les prescriptions de lotissement, ...

Votre bien est dans une situation urbanistique particulière (dans une zone agricole par exemple) ou vous avez une hésitation ?

Vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme via l'adresse suivante : urbanisme@lobbes.be.

INFOS COMMUNALES



Saint Ursmer de Lobbes, 1200 ans de dévotion

Edité à l'occasion du jubilé des 1200 ans de l'élévation des reliques de saint Ursmer et de la construction de la collégiale, très bel ouvrage d'Art de 240 pages, 97 photos exceptionnelles et plusieurs articles historiques

P.V. : 59 €

A verser au compte **BE79 7320 0155 0233**, de UPSH (Unité Pastorale Sambre et Heure),

avec les mentions :

« Saint Ursmer de Lobbes » ; nombre d'exemplaires ; si envoi demandé (BE : 10 € par ex.); email



Peut aussi s'obtenir chez Lieve et Michel Dubois

Rue du champ du loup 10A à 6540 LOBBES

Téléphone : 071 59 26 93

CALENDRIER CHASSE – JANVIER 2024

En raison des battues organisées pour la chasse, l'accès aux bois et forêts sera interdite au public aux dates suivantes :

- 1 : Bois Houssière et Bois Féron à Mont-Sainte-Geneviève : **22 janvier**
2 : Bois du Baron : **29 janvier**

Besoin d'informations ? Contactez la Division de la Nature et de la Forêt au 071/59.90.35

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Une fois les jours de Noël et de l'An passés, l'attention se tourne vers le rangement des décorations et l'enlèvement du sapin.

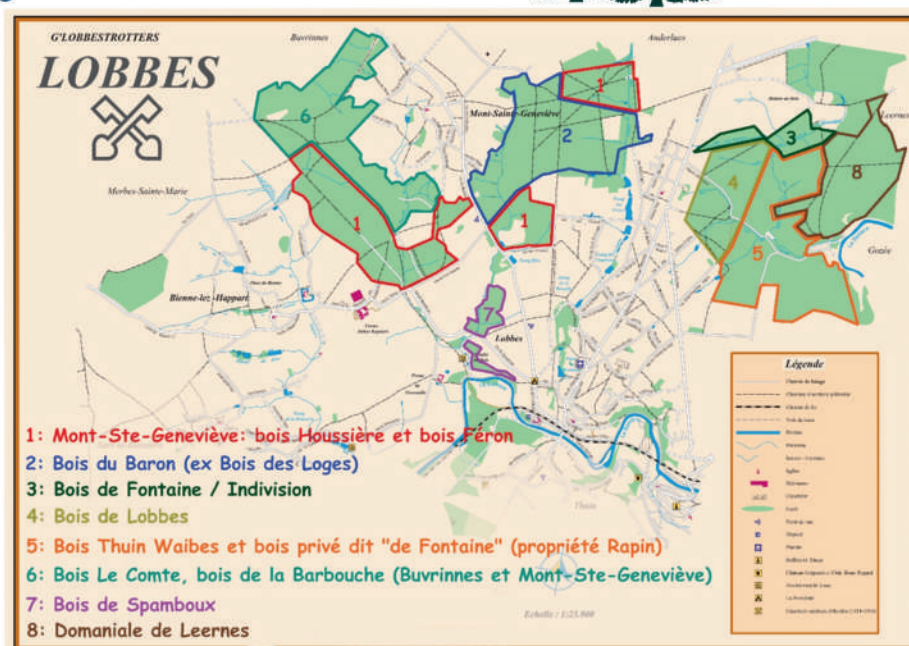
Comme chaque année, l'Administration communale organise le ramassage des sapins de Noël naturels.

La collecte en porte à porte se déroulera à partir de 08H00

- le **mercredi 10 janvier 2024** dans les villages de **Lobbes et Sars-la-Buissière**
- le **jeudi 11 janvier 2024** à **Mont-Sainte-Geneviève et Bienne-lez-Happart**.

Le sapin doit être déposé devant l'habitation la veille à partir de 18h et avant 08H00 le jour de la collecte.

Veillez à bien enlever toutes les décorations, parties métalliques, pieds et emballages éventuels.



- 1: Mont-Ste-Geneviève: bois Houssière et bois Féron
2: Bois du Baron (ex Bois des Loges)
3: Bois de Fontaine / Indivision
4: Bois de Lobbes
5: Bois Thuin Waibes et bois privé dit "de Fontaine" (propriété Rapin)
6: Bois Le Comte, bois de la Barbouche (Buvrinnes et Mont-Ste-Geneviève)
7: Bois de Spamboux
8: Domaniale de Leernes

INFOS COMMUNALES

RETRAIT DES DÉCHETS ORGANIQUES



Avec l'annonce du retrait des déchets organiques, que pouvez-vous mettre dans votre sac de déchets ménagers résiduels ?

Le sac de déchets ménagers résiduels, c'est le sac est « blanc » dans notre commune. Les déchets ménagers sont dits "résiduels" car c'est ce qu'il reste une fois qu'on a bien tout trié. Ce sont tous les déchets qui ne sont pas repris dans les collectes des papiers-cartons, PMC, dans les bulles à verre ou les déchets organiques à déposer dans les Points d'Apport Volontaire (PAV) ou à composter à domicile.

Les déchets collectés en porte à porte sont ensuite rassemblés sur le centre de transfert de Thuin (lieu-dit du Gibet) et transférés vers le centre de valorisation énergétique de Thumaide à Beloeil.

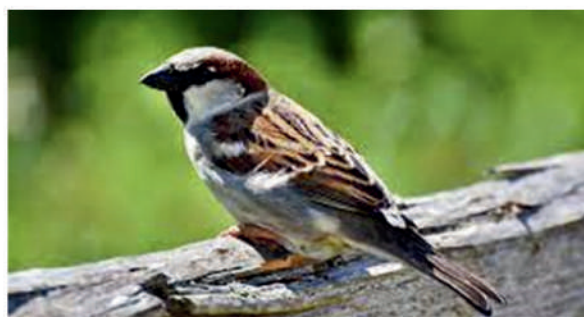
Avec les années et les obligations de tri, son contenu a tendance à s'alléger. Les déchets ménagers résiduels autorisés sont : les plastiques et papiers d'emballages alimentaires souillés, les vieux textiles inutilisables, les langes, les litières non-biodégradables, les cotons-Tiges, les serviettes hygiéniques, les lingettes, les cd, dvd, papier alu, film fraîcheur, pochons de compote ou de jus (type CapriSun), emballages souples de nourriture pour chat, boîtes de chips cylindrique (type Pringles),...



ESPÈCE MISE À L'HONNEUR GRÂCE AUX SUBSIDES BIODIVERCITÉ : LE MOINEAU

Petit oiseau populaire, le moineau est probablement le plus facilement reconnaissable. Son gazouillement est familier à nos oreilles.

Cependant, leurs populations ne se portent pas bien. Des changements intervenus dans nos modes de vie, notamment les nouvelles constructions et rénovation basse énergie, la disparition des espaces verts et donc des insectes, des pratiques agricoles entraînant moins de graines disponibles en hiver, des pollutions directes ou indirectes provoquant des maladies ont entraîné une forte diminution des populations partout en Europe.



Vous voulez les attirer des moineaux dans votre jardin, voici quelques rapides conseils :

Ø Son alimentation se compose principalement de graines de plantes de culture : blé, orge, avoine, millet et maïs.

Ø Les graines de graminées, joncs, chénopodes et stellaires de nos jardins figurent aussi à leur menu, complétées par une large offre de restes de table. Les jeunes sont surtout nourris avec des insectes (pucerons, larves, ...).

Ø Placez une coupelle d'eau, les moineaux viendront y boire et s'y baigner.

Ø Prévoyez une couverture de buissons ou une haie où les oiseaux se sentiront en sécurité

Ø Placez quelques nichoirs, mangeoires et abreuvoirs dans le terrain



Pour plus amples informations : service environnement – mail : environnement@lobbes.be – tél : 071/59.77.79.

INFOS COMMUNALES

INFORMATION SUR LES PFAS

PFAS est l'acronyme de Poly- and Per- FluoroAlkyl Substances, il désigne une famille de composés chimiques synthétiques fluorés qui présentent des propriétés physiques et chimiques particulières : résistance à la température, antitaches, hydrofuges, anti-graisses, ...

La chimie de tous les PFAS est basée sur des liaisons carbone-fluor très stables. Ces liaisons chimiques stables en font également des composés chimiques très peu dégradables une fois dans l'environnement. C'est la raison pour laquelle on les surnomme parfois les « composés chimiques éternels ».

Les PFAS sont utilisés dans le monde entier depuis les années 1950. Ces substances servent à rendre les produits de consommation résistants à l'eau, à l'huile et à la graisse et pour prévenir les taches.

Ils sont donc utilisés dans de très nombreux produits, tels que les poêles à frire antiadhésives, les vêtements imperméables, les produits de nettoyage, les emballages alimentaires, les peintures et vernis, certains produits d'hygiène (shampooing, fil dentaire, vernis à ongle, ...). Ils sont omniprésents dans notre environnement et notamment dans l'eau avec la crise que l'on connaît.

Pour répondre à l'inquiétude suscitée, les autorités régionales ont lancé un plan d'action de monitoring des zones de distribution d'eau potable.

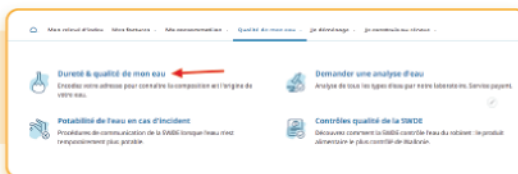
Où consulter les résultats de ce monitoring ?

Sur son site, la SWDE met à disposition les rapports d'analyse de la qualité de l'eau des zones de distribution qu'elle gère. Ces rapports sont disponibles en téléchargement sur le site <https://www.swde.be/fr> via l'outil « Qualité de mon eau ».

Comment trouver le rapport d'analyse de votre eau, étape par étape :

Étape 1

Dans le menu de navigation du site, cliquez sur "Qualité de mon eau" puis sur "Dureté & qualité de mon eau".



Étape 2

Qualité d'eau

Cette page :

Code postal :

6010 Charleroi (Charleroi)

Rue :

Espace de la République

Numéro de rue :

25

Rechercher

Renseignez votre adresse dans les cases prévues à cet effet puis, cliquez sur « Rechercher »

Scannez moi pour arriver sur www.swde.be/fr/water-quality



Étape 3

Vous découvrirez une première analyse de votre eau. Pour un rapport plus détaillé, nous vous invitons à vous diriger plus bas sur cette page.

17 analyses réalisées au cours des 12 derniers mois.

Le laboratoire de la SWDE assure la surveillance de la qualité de l'eau de votre commune, via de nombreuses analyses réalisées tous les mois. Voici ci-dessous les principaux résultats. Vous pouvez aussi télécharger le rapport complet.

Dureté et acidité



Composition

Ca ⁺⁺ Calcium	Mg ⁺⁺ Magnésium	K ⁺ Potassium	Na ⁺ Sodium	Cl ⁻ Chlorides	SO ₄ ²⁻ Sulfates
121,3 mg/l	21 mg/l	1,8 mg/l	15,1 mg/l	47,3 mg/l	56,8 mg/l

Étape 4

D'où provient votre eau ?

Votre recordement dépend de l'aire de distribution 18130 et 18131 de l'ASBL VD BIEBES. Cette-ci est alimentée par le mélange des eaux traitées des captages d'Ilhéus, d'Eau-Garnée et de Biebes.

À quelle fréquence est-elle contrôlée ?

Au cours de ces 12 derniers mois, 17 prélèvements de contrôle ont été réalisés sur votre zone de distribution.

Qualité ?

La qualité de votre eau est conforme aux dispositions légales.

Télécharger le rapport complet

Cliquez sur "Télécharger le rapport complet"

Un rapport détaillé s'affiche sur votre écran. Il vous est possible de le télécharger sous format PDF ou de l'imprimer.

La mesure des PFAS se trouve dans le tableau de droite dans la partie « Paramètres chimiques ».

Étape 5



LOBBES L'ATTRAYANTE

LE PETIT VILLAGE AUSSI ANCIEN QUE LA COLLEGIALE

« Allporto, Hauport ou Happart » Ces mots étaient écrits sur un diplôme de Charlemagne de l'an 779. En 844, l'empereur Lothaire confirma ses droits sur Altoporto, situé dans le pagus Hainoensis. (Bernier 1891)
Ces documents concernaient la taxe annuelle due par Beverna au profit d'une église liégeoise.

Mais ce village ne demeura pas un hameau quelconque. En 1311, Jeanne Happart et Michel de Barbençon firent le nécessaire pour se définir en une seigneurie bien indépendante de l'Abbatiale de Lobbes et des pouvoirs voisins. Cet héritage fut transmis de 1307 à 1793 en plusieurs familles qui se succédèrent au château Grinchamps. La dalle funéraire de Antoine Bouchel fut la dernière trace de ce petit « royaume ».

Dans la tour de l'église saint Remi, cette magnifique dalle attend....que la tour se couvre d'un « nouveau chapeau ».



En 2011, Séverine et Luc Bernard animèrent la légende de Béber et Jeanneton pour fêter le 700ème anniversaire de la paroisse. Voici le début :

« Salut à tous. Je m'appelle Béber. Autrefois, dans une autre vie...j'étais un castor. Il y a plus de 2000 ans mais il n'y a plus rien à voir. Ni un semblant de marmotte, ni grands poils bruns, ni grandes oreilles, ni familles de castors. Tout a disparu, mais, comme dit Béber, c'est à cause d'eux que le village porte le nom de Bienne-les Happart.

N.B. Les 5 pages de cette légende sont à trouver dans la revue du CRAL.

Illustration : dessin de la dalle A. Bouchel

Texte, illustration et photos : Jean Meurant

CRAL : Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbes
site internet : www.cral-lobbes.be
info : Cral.lobbes@gmail.com

AGENDA

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LOBBES

Recrute des étudiant(e)s

ANIMATEURS ET ANIMATRICES BREVETÉ(E)S CENTRE

DE VACANCES ET AIDES ANIMATEURS/ANIMATRICES

ÂGÉ(E)S DE 16 ANS ACCOMPLIS POUR ENCADRER LES ENFANTS DURANT SON

Centre de vacances

Du 8 juillet au 2 août 2024



FAITES PARVENIR VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION

Soit par courrier à l'attention de:

MR LUCIEN BAUDUIN, BOURGMESTRE – 1, RUE DU PONT À 6540 LOBBES

Soit par voie électronique: À RESSOURCESHUMAINES@LOBBES.BE

Candidature à envoyer pour le 23 février 2024 au plus tard

LES CANDIDAT(E)S INTÉRESSÉ(E)S DEVRONT ÊTRE DISPONIBLE

LE 1 MARS DANS L'APRÈS-MIDI AFIN D'ÊTRE RENCONTRÉ(E)S

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS D'OLIVIER

Au 0471/01.39.33

ou centredevacances@lobbes.be



Editeur responsable: Mr Lucien BAUDUIN, Bourgmestre - 1, rue du pont 6540 LOBBES

Vous souhaitez publier un article?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23

Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes